

Le prix à payer pour l'avenir

Près de 57 millions de francs, c'est la somme dont les stations fribourgeoises ont besoin pour leur lifting. Moléson, Charmey, La Berra, Bellegarde et le Lac-Noir se sont associées pour faire une demande d'aide extraordinaire au canton pour le renouvellement de leurs installations.◆



L'aide extraordinaire demandée par les cinq stations (ici Moléson) est octroyée lorsque la disparition de l'équipement d'importance cantonale met en péril l'économie touristique de la région (photo Christophe Dutoit)

Imaginez-vous Moléson sans son téléphérique ou La Berra sans son télési. Ce scénario catastrophe dépend étroitement de l'octroi ou non d'une aide extraordinaire de l'Etat, demandée par cinq stations de ski du canton. Le projet est de taille. Il se chiffre d'ores et déjà à près de 57 millions de francs pour les stations de Moléson, Charmey, La Berra, Bellegarde et le Lac-Noir réunies. Ces cinq destinations se sont associées pour faire une demande au Conseil d'Etat, qui dispose du fonds d'équipement touristique. Si un prêt est débloqué, il ne pourra pas dépasser 49% du coût global, soit un montant de près de 27 millions de francs. Le reste du financement sera à la charge des régions et des fonds privés. «Nous avons déjà donné un préavis de principe favorable au concept, indique Maurice Ropraz, président de l'Association régionale de la Gruyère. Nous avons un fonds prévu pour les projets régionaux, mais il n'est pas inépuisable.»

Le fonds de la survie

Le fonds d'équipement touristique recouvre deux aides distinctes: la première, dite ordinaire, peut être accordée lorsque des travaux touchent aux infrastructures de l'offre déjà existante. L'aide extraordinaire, demandée aujourd'hui par les cinq stations, est pour sa part octroyée lorsque la disparition de l'équipement d'importance cantonale met en péril l'économie touristique de la région. «Il s'agit en quelque sorte d'une aide de sauvetage, explique Jacques Dumoulin, président de l'Union fribourgeoise du tourisme, pour garantir le maintien du patrimoine économique et touristique.» Cette aide n'a été débloquée qu'une seule fois par le canton, entre 1996 et 1997, pour le financement du funiculaire de Moléson et de la télécabine Rapido Sky à Charmey. Le coût global du projet était de 25 millions de francs. Le canton avait octroyé un prêt de 12 millions de francs. Un prêt conditionnellement remboursable: en d'autres termes, tant que la société qui a fait l'emprunt ne fait pas de bénéfices suffisants, elle n'a pas d'obligation de remboursement.

Des stations solidaires

Le succès pour cette nouvelle demande sera-t-il au rendez-vous? Difficile à dire, ce prêt n'ayant été octroyé qu'une fois. Les responsables des stations sont toutefois optimistes. «Pour moi, la question n'est pas de savoir si nous allons obtenir le prêt, mais plutôt quel montant sera octroyé», estime Christian Bussard, président du conseil d'administration des remontées mécaniques de Moléson. Difficile d'imaginer que le canton ainsi que ses habitants (lire encadré) ne soutiennent pas les stations des Préalpes fribourgeoises. La solidarité est de mise entre les différents acteurs de ce concept cantonal. Plutôt que de se battre chacune de son côté, les stations ont décidé de présenter le dossier dans un seul et même paquet pour mettre en avant l'intérêt de tous: le tourisme cantonal. «Nous sommes convaincus que ce projet commun est un atout, indique Jacques Baudois, président de l'Association des remontées mécaniques fribourgeoises. Cela permettra d'appliquer une politique touristique unifiée.» Les dossiers ont été déposés récemment auprès du comité de gestion du fonds d'équipement touristique, présidé par le conseiller d'Etat Beat Vonlanthen.

un équipement touristique, presqu' par le conseil d'Etat Beat Vonlanthen. Actuellement, ce groupe entend des visions locales en se rendant dans les stations concernées. «Il est évident que le tourisme dans le canton ne pourra pas être maintenu sans des infrastructures de base, explique Beat Vonlanthen. Toutefois, la procédure en est à sa mise en route.» Si le comité donne son accord à ce projet global, le dossier ira au Conseil d'Etat, puis au Grand Conseil, qui tranchera. S'il ne rencontre pas trop d'obstacles, la décision pourrait intervenir cet automne.

Vers un vote populaire

Le processus lancé par la demande des stations n'en est qu'aux prémices. Une fois que le dossier aura passé les différentes étapes institutionnelles, telles que l'approbation du comité de gestion, le passage au Conseil d'Etat pour ensuite atterrir au Grand Conseil, il devra très certainement franchir l'obstacle du référendum.

Deux cas de figure sont possibles. Tout d'abord le référendum financier facultatif. Il a lieu si le montant du prêt octroyé par l'Etat est supérieur à 6,6 millions de francs, selon les règles financières en vigueur. Dans ce cas, il faut réunir 6000 signatures ou au moins un quart des députés. Si le montant du prêt dépasse 1% des dépenses totales des derniers comptes arrêtés, soit 26,6 millions de francs, le référendum devient obligatoire.

Le montant maximal de l'aide extraordinaire pouvant atteindre 27 millions de francs, la probabilité que la décision appartienne aux Fribourgeois est grande.

Les projets en détail

Moléson

Le plus gros projet concerne le remplacement du téléphérique reliant Plan-Francey au sommet du Moléson. Il doit être renouvelé d'ici 2011 à hauteur de 15,2 millions de francs, délai au terme duquel il ne répondra plus aux normes de sécurité fédérales et ne pourra donc plus fonctionner. A cela s'ajoute le remplacement du téléski des Joux par un télésiège pour un montant de 4 millions.

Si le Grand Conseil arrive à traiter le dossier cet automne déjà, la station espère démarrer les travaux dès la saison 2009. «Le nouveau téléphérique pourrait ainsi être opérationnel pour la saison d'hiver 2011», espère Christian Bussard.

La Berra

La station tombe également sous le coup d'une fin de concession fédérale. Le télésiège du Brand doit être remplacé d'ici 2014. «Nous n'avons pas encore planifié les travaux, indique Philippe Gaillard, chef d'exploitation de la Société des remontées mécaniques de la Berra SA. Nous attendons les réponses de l'Etat.» Le tracé de la nouvelle installation se fera en deux tronçons. Le premier sera identique à l'actuel, le second, un prolongement qui permettra de rejoindre le sommet de la Berra. Le nouveau télésiège à quatre places, estimé à 12,7 millions de francs, pourra fonctionner en hiver comme en été.

Charmey

Un télésiège à quatre places devrait remplacer le grand téléski reliant Plan Paccot à Vounetz. Pour Jean-Pierre Thürler, président du conseil d'administration de Télécabine Charmey-Les Dents-Vertes en Gruyère SA, cette installation sera mieux adaptée à la topographie du versant nord de la station. De plus, le téléski actuel commence à sentir le poids des années. Construit en 1961, il devra tôt ou tard être remplacé pour des raisons de sécurité. Le projet est estimé à près de 8,8 millions de francs. Si le Grand Conseil donne son feu vert et que la totalité du financement est trouvée, les travaux pourraient commencer en automne 2009.

Bellegarde

Le projet de la station a déjà fait parler de lui, son lancement date de 2000.

Le téléski des Gastlosen, très raide, cédera sa place à un télésiège à quatre places qui partira du bas de la station pour rejoindre la buvette du Bärghus. Le tronçon sera donc prolongé d'un tiers, passant ainsi à 1634 mètres de long. Le budget estimé à 9,5 millions de francs comprend aussi un nouveau parking. «Notre projet est déjà bien ficelé, rappelle Felix Aeby, président du conseil d'administration de Skilift Jaun AG. La construction devrait avoir lieu en 2009.» Cela toujours à condition d'obtenir le financement nécessaire.

Le Lac-Noir

La station singinoise fait également partie du projet. Le montant des travaux qui devraient toucher ses remontées mécaniques est estimé à 6,9 millions de francs. L'objectif sera de remplacer le double téléski du Kaiseregg par un télésiège.



Lara Gross

4 mars 2008